

COMMANDÉ PUBLIQUE

Décision 2025-67 : Marché 25008 Collecte des cartons de professionnels classique et écologique - Attribution

1 DOCUMENT - Publié le 28 mars 2025

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

DÉCISION
N° : 2025-67
Exécution le : 23 mars 2025
Publique / confidentiel : 23 mars 2025
Visite le : 23 mars 2025

MARCHÉ PUBLIQUE
Marché 25008
Collecte des cartons de professionnels classique et écologique
Attribution

Le Président du Grand Lac,

M. le maire prévoit une collecte hebdomadaire, et automatisée horaire L 2021-10.

M. le maire délègue à l'ordre du jour du 25 juillet 2025, du 21 mars 2027 et du 21 juillet 2021 patient déléguations au Conseil communautaire, le Président du Grand Lac.

M. l'Aménage et Développeur délégué de l'ordre du jour et ses signatures à M. Yves Méricier, Directeur du Grand Lac, en charge de la commande publique.

M. le conseil de la commande publique.

Considérant la demande faite sous la forme d'une procédure visuelle.

DECISION :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

Effectuer le marché n°25008 relatif à la collecte des cartons de professionnels classique et écologique

Le montant maximum annuel de l'ordre d'opération est de 110 000 € HT

Le marché sera obtenu pour une durée d'un an renouvelable une fois pour une durée d'un an.

Le tableau ci-dessous pour ce marché est intitulé TRAILP attribuable ICR annexe de la toute dernière : 73 103 Chambly

ARTICLE 2 : NOTIFICATION

Lire dans un présent sera présentée à :

■ M. le Président de la Communauté
■ M. le Recruteur
■ L'Aménage et Développeur TRAILP

Cette décision, une fois établie, pourra être corrigée :

1. Par le vote de résolution préalable dans les deux mois suivant son caractère définitif, par lettre adressée à Grand Lac. Le contenu pourra prendre deux mois pour être validé.
2. Par le vote du conseil communautaire dans les deux mois suivant son caractère définitif, sur introduction d'un rapport auprès du Tribunal administratif ou Tribunaux. Place ou Verdict.

Assez dit,

Le 1^{er} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERICIER

Signé numériquement pour le Président par téléphonie,
par Yves MERICIER Vice-Président Commande publique, Né le : 01/01/1963 à la date du voyage : 24/03/2025 11:01:45



DEC_2025-67.PDF

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 204,6 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.